

LAUSANNE

# Pour un musée à Chauderon

Des signataires de renom mettent la pression sur le Conseil d'Etat vaudois pour que les Beaux-Arts déménagent. Les discussions sont en cours

Vaud

Michel Pralong

Le Musée cantonal des beaux-arts, qui se sent à l'étroit dans le Palais de Rumine à Lausanne, déménagera-t-il à Chauderon, dans l'ancien siège du Crédit Foncier Vaudois? Cette idée, lancée en mars dernier par l'ancien conseiller d'Etat socialiste André Gavillet, fait son chemin, et la balle est maintenant dans le camp du gouvernement. Celui-ci a pris acte du projet et demandé une étude de faisabilité qui devrait prochainement aboutir.

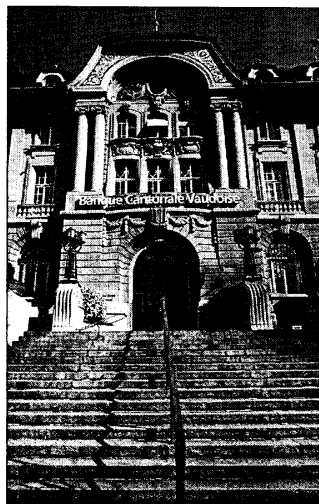
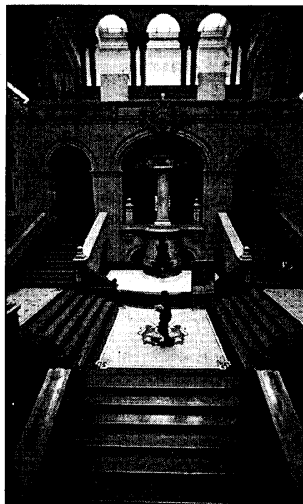
Mais le groupe qui s'est constitué sous le nom de «Mouvement pour un musée relogé» n'a pas attendu cette échéance. Il fait publier cette semaine dans plusieurs journaux une liste de signataires de personnalités appuyant ce projet. «Nous voulons maintenir une certaine pression», explique l'avocat Jacques Morier-Genoud au nom du mouvement. Ceci afin que notre idée ne finisse pas au fond d'un tiroir.

L'un des principaux obstacles potentiels à la réalisation de ce déménagement est bien entendu fi-

nancier. L'Etat est en contact avec la Banque Cantonale Vaudoise, propriétaire du bâtiment de Chauderon. Cette dernière aimerait bien vendre, pour un prix articulé entre 25 et 35 millions de francs. Quant aux travaux à effectuer, ils se chiffrent aux alentours des 35 millions. Le coût d'une telle opération pourrait être réparti entre le Département de l'instruction publique (30%) et le musée (70%).

Si le Conseil d'Etat donne son accord, le Grand Conseil suivra-t-il en cette période de disette? «La dépense pourrait être étalée dans le temps selon une planification des investissements culturels», estime le mouvement. Une solution qui lui semble raisonnable, d'autant plus que, dans les 300 millions d'investissements annuels prévus par le canton, la culture n'y figure pas. Ce serait l'occasion de se rattraper.

Autre argument avancé par le mouvement: des collectionneurs privés possèdent de magnifiques tableaux de très grande valeur. Et certains seraient prêts à en faire don au Musée des beaux-arts, mais à condition que celui-ci déménage.



Un peu à l'étroit dans le Palais de Rumine (à gauche), le Musée des beaux-arts devrait déménager dans l'ancien siège du Crédit Foncier Vaudois à Chauderon (à droite), estiment une cinquantaine de personnalités. Bosshard/Martin

## Des surfaces triplées

Le déménagement des Beaux-Arts à Chauderon permettrait de tripler les surfaces d'exposition. De quoi mettre en valeur la collection permanente et de recevoir des collections privées, estime le Mouvement pour un musée relogé. En outre, il avait été proposé à l'époque de déplacer simultanément dans ces locaux le Département de l'instruction publique. Mais celui-ci, dans le plan de réorganisation du Conseil d'Etat, va perdre la Culture au profit du futur Département des institutions et relations extérieures. «Cela n'empêche pas l'Instruction publique d'emménager à Chauderon», estime Jacques Morier-Genoud.

Le bâtiment de Chauderon est aujourd'hui occupé par une agence de la BCV. Le Crédit Foncier Vaudois y avait son siège jusqu'à ce qu'il fusionne avec la BCV.

M. P.

## Cinquante noms

Une cinquantaine de personnalités ont signé ce soutien au déménagement du musée. Parmi elles, des peintres ou leurs descendants, comme Balthus ou Fernand Auberjonois, des gens liés aux milieux culturels, comme Freddy Buache, Léonard Gianadda (de la fondation du même nom à Martigny), Michel Thévoz (conservateur du Musée de l'art brut), Pierre Keller (directeur de l'Ecole des beaux-arts), ainsi que des politiciens de tous bords comme Jacqueline Bottlang-Pittet (PDC), Alexandre Bidaud (PS) ou Christiane Jaquet-Berger (POP). Des associations se sont jointes aux signataires, le Groupement des galeries d'art moderne à Lausanne ou la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, section Vaud.

Le mouvement espère bien entendu que ceci n'est qu'une première liste et qu'elle s'agrandira rapidement. Si possible avant 1998, date du bicentenaire de l'indépendance du canton, jugée propice à la création d'un nouveau Musée des beaux-arts.

M. P.